

**Avis de convocation  
Assemblée générale annuelle 2019  
Bouffe-Action de Rosemont**

Chers membres, amis et partenaires

C'est avec plaisir que vous êtes invités à l'assemblée générale annuelle (AGA) de Bouffe-Action de Rosemont qui aura lieu :

**Date :** Samedi le 8 juin 2019

**Heure :** 9h00

**Lieu :** Centre Gabrielle-et-Marcel-Lapalme

5350, rue Lafond Montréal - salles Cécile-St-Jean et Reine-Legros

Comme à chaque année, une fête de fin d'année suivra l'AGA.

**Horaire de la journée :**

9h00 : Accueil

9h30 : Assemblée générale annuelle (voir l'ordre du jour ci-bas)

12h00: Dîner et activités festives!

14h30 : Fin des festivités

**Réservation**

Afin de nous aider à mieux organiser cette journée, nous vous remercions de confirmer votre présence au plus tard le mardi 4 juin, auprès de la réception en appelant au : 514 5232460, poste 221.

**Membership et droit de vote**

Veuillez noter que seuls les membres qui ont payé leur cotisation pour l'année en cours, débutant le 1<sup>er</sup> avril 2019, pourront voter à l'AGA. Une personne peut devenir membre ou renouveler son membership à nos bureaux ou sur place, lors de l'AGA.

**Élections**

5 postes d'administrateur seront en élections à l'AGA. Toute personne intéressée à soumettre sa candidature doit en aviser par écrit Bouffe-Action de Rosemont au plus tard le 3 juin 2019. Pour ce faire, le formulaire de mise en candidature doit être complété et soumis avec une lettre de motivation par courriel à l'adresse: [direction@bouffe-action.org](mailto:direction@bouffe-action.org) De plus, la personne sera obligatoirement convoquée à une rencontre avec la direction et un membre du CA avant la tenue de l'assemblée afin de valider sa motivation et son engagement. Veuillez prendre note que la candidature spontanée lors de l'AGA n'est pas autorisée.

Au plaisir de vous y retrouver en grand nombre!

Les membres du conseil d'administration de Bouffe-Action de Rosemont

### **Élections au conseil d'administration**

En tenant compte des changements apportés aux règlements généraux, qui viennent ajouter 2 administrateurs à la composition du Conseil d'administration, 5 postes d'administrateur sont à combler comme suit :

- 3 postes administrateur pour un mandat de 2 ans
- 1 poste administrateur pour un mandat 1 an
- 1 poste administrateur membre-participant pour un mandat de 2 ans

Nous vous rappelons que conformément aux règlements généraux de Bouffe-Action de Rosemont, toute personne intéressée par un poste disponible au conseil devra remplir le formulaire de mise en candidature et le retourner avec une lettre de motivation au plus tard lundi 3 juin 2019. La candidature spontanée lors de l'AGA n'est pas autorisée.

La personne sera convoquée à une rencontre avec la direction et un membre du CA avant l'AGA afin de valider sa motivation et son engagement au CA. Dans l'impossibilité de rédiger la lettre de motivation et pour toute autre question, veuillez contacter la direction générale au 514 523-2460, poste 222.